

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 39/006/2007 - ÉFAI

8 juin 2007

AU 142/07 Craintes de renvois forcés / Arrestations arbitraires

THAÏLANDE 48 demandeurs d'asile hmong de nationalité laotienne

Selon les informations recueillies, les autorités thaïlandaises s'apprêtent à renvoyer de force 48 demandeurs d'asile hmong de nationalité laotienne, parmi lesquels figurent au moins 30 enfants. Cette mesure serait contraire au droit international. Les demandeurs d'asile sont actuellement détenus dans un poste de police de la province septentrionale de Phetchabun. Le 8 juin, certains ont téléphoné à des membres de leur famille en Thaïlande, indiquant que des policiers armés les forçaient à monter dans des camions en vue de les renvoyer, contre leur gré, au Laos.

Ces 48 personnes avaient gagné la Thaïlande le 23 mai, fuyant le harcèlement et les menaces des autorités laotiennes. Le 31, elles ont été arrêtées dans un camp de réfugiés improvisé à Huay Nam Khao, un village de la province de Phetchabun. Depuis lors, elles sont détenues au poste de police de Lomsak.

Les membres de ce groupe n'ont pas eu la possibilité de déposer une demande de statut de réfugié, ni auprès des autorités thaïlandaises, ni auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

S'ils venaient à être renvoyés au Laos, aucune organisation internationale de défense des droits humains ne serait autorisée à s'assurer de leur bien-être, et Amnesty International pense qu'ils risqueraient d'être victimes de graves violations de leurs droits fondamentaux, notamment de subir des tortures.

En vertu du droit international, la Thaïlande est tenue de ne pas renvoyer de personnes dans un pays où elles risqueraient d'être victimes de graves violations de leurs droits humains.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le camp de Huay Nam Khao abrite jusqu'à 8 000 réfugiés laotiens d'ethnie hmong. Ils ont commencé à y affluer en 2004, en quête du statut de réfugié. La plupart d'entre eux disent avoir été victimes de persécutions dans leur pays en raison de leurs liens avec des groupes de résistants armés hmong qui ont combattu les forces communistes laotiennes aux côtés de l'armée américaine pendant la guerre du Viêt-Nam (1965-1975) et les affrontements qui se sont ensuivis au Laos.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités thaïlandaises à ne pas renvoyer de force les 48 demandeurs d'asile détenus à Lomsak ;
- rappelez-leur qu'elles sont tenues, en vertu du droit international, de ne pas renvoyer de personnes dans un pays où elles risqueraient d'être soumises à la torture, à d'autres formes de mauvais traitements ou à d'autres graves violations de leurs droits humains ;
- appelez les autorités à veiller à ce que ces personnes puissent bénéficier d'une procédure équitable et satisfaisante en réponse à leur demande de statut de réfugié ;
- priez-les de faire le nécessaire afin que toute personne ayant besoin d'une protection internationale en Thaïlande puisse en bénéficier.

APPELS À :

Responsable de l'organe chargé des zones frontalières et des réfugiés :

Secretary-General
Prakit Prachonpachanuk
National Security Council
Government House, Phitsanulok Road
Dusit, Bangkok, 10300 Thaïlande

Fax : +66 2282 5131

Formule d'appel : Dear Secretary-General, / Monsieur le Secrétaire général,

Premier ministre :

General Surayud Chulanont
Office of the Prime Minister
Government House, Phitsanulok Road
Dusit, Bangkok, 10300 Thaïlande

Fax : +66 2282 5131

Courriers électroniques : opm@opm.go.th
spokesman@thaigov.go.th

Formule d'appel : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,

Ministre des Affaires étrangères :

Nitya Pibulsonggram
Ministry of Foreign Affairs
Wang Saranrom, Bangkok 10200, Thaïlande

Fax : +66 2 643 5320

Courriers électroniques : minister@mfa.go.th
permsec@mfa.go.th

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de la Thaïlande dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 20 JUILLET 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*